

DEMANDE DE

CARTE « JOB » DEMANDEURS D'EMPLOI

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tél: 03 27 95 95 00 Fax: 03 27 92 98 64 www.mairie-en-ligne.com

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi, Mercredi, Jeudi

de 10h à 12h et de 14h à 17h30 **Mardi** de 10h à 12h et de 14h à 19h **Vendredi** de 10h à 12h et de 14h à 16h (du lundi au vendredi de 8h30 à 10h sur rdv uniquement)

DEMANDE DE

CARTE « JOB » DEMANDEURS D'EMPLOI

La carte « JOB » demandeurs d'emploi est délivrée par le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis dont le siège se situe à GUESNAIN.

Conditions d'obtention:

- être demandeur d'emploi indemnisé ou non indemnisé,
- ne pas bénéficier d'indemnités supérieures au SMIC net.

<u>Validité</u> :

- valable 31 jours (dimanches et jours fériés inclus), à compter de la 1º validation, pour un nombre de voyages illimité. Permet les correspondances avec toutes les lignes Évéole.
- Renouvelable 5 fois par année civile soit un maximum de 6 cartes par an.

Coût:

- gratuite, car le CCAS prend en charge 50 % soit 5€ par carte, le solde étant pris en charge par le Syndicat de Transports

<u>Délai d'obtention</u> :

- 1 mois

Formalités :

- Retirer le dossier de demande (attestation sur l'honneur) au Centre Communal d'Action Sociale ou au Point de vente Évéole Place de Gaulle à DOUAI ou téléchargée sur internet https://eveole.com/tarifs/
- une photo d'identité,
- attestation sur l'honneur téléchargée ou retirée en agence,
- copie de la carte d'identité (recto-verso) ou du livret de famille, ou passeport,
- copie de l'avis de situation du mois en cours de Pôle Emploi (pour les demandeurs d'emploi non indemnisés),
- copie de l'avis de paiement de Pôle Emploi du mois précédent la demande (pour les demandeurs d'emploi indemnisés),
- copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
